

Verifier et préparer la cloture de son exercice comptable avec Istea

Objectifs

Vérifier les enregistrements de son dossier Etre en capacité de préparer la clôture des comptes annuels

Pré-requis

Agriculteurs et agricultrices de l'Aude tenant leur propre comptabilité avec le logiciel Istea et avoir cloturé au moins trois exercices

Contenu

La formation se déroule sur 1.5 jours

A partir de l'édition du bilan par Istea s'assurer que le bilan d'ouverture corresponde au bilan de cloture de l'exercice précédent.

- A partir de la balance vérifier l'affectation du résultat dans les bons comptes ainsi que les apports/prélèvements privés si exploitation individuelle
- Rappel sur les écritures d'affectation du résultat.
- Corrections éventuelles
- Rappel sur les notions d'extournes
- Vérification de la contrepassation des écritures.

Etre capable de vérifier la cohérence des enregistrements durant l'exercice en cours de l'exploitation et de les modifier si besoin

Préparer les opérations nécessaires à la clôture

Infos complémentaires



Durée de la formation 1.5 jour(s)

Date limite d'inscription 28/10/2019

Tarifs

Adhérent 231€

Non adhérent 281€

Non agricole 281€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour un montant de 231€ dans la limite du plafond annuel de 2000€ VIVEA.

Plus de renseignements

Responsable de stage : Béatrice

Gonzalez

afocg11@interafocg.org

AFOCG 11

Maison paysanne

10 rue Général Lapasset

11300

LIMOUX

Tel. 06 56 66 06 58

Taux de satisfaction : %

Ordinateur, documents et repas tiré du sac



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

05 nov 2019 10 rue Général Lapasset
09:30 - 17:30 (7hrs) 11300 Limoux

05 nov 2019 10 rue Général Lapasset
09:30 - 13:00 (3.5hrs) 11300 Limoux

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Statut _____
Courriel _____ Téléphone _____

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.